

l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Ministère chargé de

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
INS	STALLATION D'UN INCINERATEUR	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale	COUR D'APPEL DE CAYENNE	
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Mr FEKKAR	
RCS / SIRET 1 1 0 0 2 0	1 1 0 0 0 4 4 Forme juridique	
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 de) formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition	
Installation d'un incinérateur statique d'ul l'un incinérateur statique d'ul l'un incinérateur statique d'ul l'un incinérateur statique d'un incinérateur st	une capacité de destruction de 12kg/h pour d	es produits stupéfiant saisis.

4.2 Objectifs du projet

Le phénomène de transport de cocaine depuis la Guyane vers la métropole, par voie aérienne, génère un important contentieux judiciaire, dont une des conséquences est la saisie du produit stupéfiant transporté.

Ainsi ont été saisis en 2017 477 kg de cocaine, en 2018 1090 kg et en 2019 1072 kg.

Il n'existe actuellement aucun processus organisé de destruction de ces importantes quantités de stupéfiants. La cocaine est soit incinérée de manière informelle, soit jetée dans le réseau des eaux usées, soit jetée purement et simplement dans l'océan.

Cette situation ne peut perdurer pour des raisons évidentes tenant notament à la traçabilité de la marchandise saisie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation d'une dalle béton Installation de l'incinérateur avec cheminée de 10m Création d'un carbet servant d'abri Raccordement petite réserve à fioul

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les saisies sont régulières de sorte que l'incinérateur peut être utilisé une fois par semaine, à raison d'une demi-journée, pour brûler les quantités récemment saisies (environ 20 kg par semaine).

Création d'un binôme par service utilisateur (douanes, police, gendarmerie), dont les agents seraient habilités à transporter le produit jusqu'au lieu de destruction, à y pénétrer et à faire fonctionner l'incinérateur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).					
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	projet et superficie globale de l'opération - préciser le	es unités de mesure utilisées			
	leurs caractéristiques	Valeur(s)			
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long ° _	_'"_ Lat°'"_			
La Matourienne route départementale 24 REMIRE MONTJOLY	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de				
PARCELLE AR 582	l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long ° _ Long Lo	_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'"_			
J	oignez à votre demande les annexes n° 2 à	6			
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non					
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?			

1	Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		☒	
	Dans un site ou sur des sols pollués ?			
	Dans une zone de répartition des eaux ?			
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?			
	Dans un site inscrit ?			
	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
	D'un site Natura 2000 ?			1
	D'un site classé ?		×	

6. Carac	6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles			
6.1 Le projet Veuillez com	6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :			
Inciden	ices potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			
	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5,2 du présent formulaire ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		Les fumées rejetées seront traitées; le fonctionnement de l'incinératuer est basé sur le principe de la combustion pyrolitique avec brûlage des fumées dégagées par la combustion dans une chambre de post-combustion équipée d'un bruleur secondaire.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		Après incineration, les cendres des produits stupéfiant seront inertes.

Patrimoino /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?			
6.2 Les incide	ences du projet identi	fiées c	ıu 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décriv	ez lesc	quelles	
	9			
/ 2 los instal		600		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Oui	Non X Si oui, décri			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Les effets négatifs seront pratiquement inexistant vu la puissance minime de l'équipement

L'installation ne sera pas en service 24/24 7/7 mais 1 fois par semaine

Les arbres représentés sur le plan de masse seront plantés conformement au PC 9733092010066 dans le cadre de la réalisation d'un stand de tir et formeront une barrière visuelle cheminée comprise

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas utile que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale pour les motifs suivants :

- L'installation est située dans un site relativement isolé, bien insérée dans son environnement
- L'installation est de dimension modeste
- La mise en production de l'incinérateur se fera à une fréquence peu élevée (1 demi-journée par semaine)
- L'installation dispose d'un système autonome de traitement des fumées (double combustion) qui limite les rejets dans l'atmopshère
- Le fonctionnement de l'installation ne produit que peu de bruit

8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire» non publié; X Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le \times paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un \times projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

parties auxa	quelles elles se rattachent
	Objet
-	
	9. Engagement et signature
Je certifie su	or l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
E-U.S.	CAYENNE 10, 20/7/2-9/
Fait à	CAYENNE 16, 20/7/2021
Signature	Laurent FEKKAR
	Substitut général Secrétaire général
	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus